



## SAINT-VALENTIN

### MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN

#### SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

2 JUIN 2020

À 20:00 HEURES

#### ♥ ORDRE DU JOUR ♥

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire 5 mai 2020 ;
3. Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats ;
4. Acceptation des comptes à payer en juin 2020 (Document 1-A) ;
5. Dépenses du secrétaire-trésorier, de la secrétaire-trésorière adjointe et du maire: acceptation ;
6. Certificat de disponibilité des fonds du secrétaire-trésorier ;
  
7. Dépôt du rapport du maire sur les faits saillants du rapport du vérificateur externe ;
8. Modalités de diffusion du rapport du maire sur les faits saillants du rapport du vérificateur externe ;
9. Adoption du règlement 487 relatif à la garde d'animaux ;
10. Demande MTQ : Panneau signalisation ;
11. Réouverture de la bibliothèque : Procédure ;
12. Offre de service en droit municipal ;
13. Simon Tougas, Le Jardinier : Soumission aménagement paysager ;
14. Emploi d'été Canada - Emploi étudiant : contribution approuvée ;
15. Emploi étudiant : autorisation ;
16. Emploi étudiant : comité de sélection et engagement par la suite ;
17. Mme Fiona Murray, première femme à présider le Conseil d'administration de l'Association des chemins de du Canada ;
18. Proanima : Autorisation paiement de facture annuelle ;
19. Municipalité de Napierville : Résolution entente intermunicipale ;
20. Appui à la Municipalité de St-Paul-de-l'Île-aux-Noix : Facturation ;
21. Décision pour l'achat de masque pour la pandémie ;
22. Service de sécurité incendie : suivi ;
23. Alarme S.P.P. : soumission mise à niveau système de caméra ;
24. Résultat d'ouverture des soumissions de l'appel d'offre - rénovation extérieur édifice municipal ;
25. Octroi du contrat pour les rénovations extérieures de l'Édifice municipal s'il y a lieu;
26. Correspondance :
  1. Ministère de la famille : aide financière

#### VARIA

\* Documents ci-annexés.

#### SÉANCE DU CONSEIL À HUIS CLOS

Considérant l'arrêté 2020-039 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au Conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication, les membres du Conseil municipal de Saint-Valentin informent la population que le Conseil siègera à huis clos pour la séance ordinaire du 2 juin 2020.

Le public ne sera pas admis pour les prochaines séances, et ce, jusqu'à nouvelle ordre.

Nous vous remercions de votre collaboration.